

Observations sur l'opportunité de conserver l'organisation actuelle de l'école primaire

L'école primaire de Mulhouse réunit sous le même toit et sous une direction commune, mais dans des locaux séparés, les filles et les garçons. Elle est également mixte quant au culte des élèves et des maîtres. En ce moment, elle compte :

600 garçons catholiques
414 garçons protestants
92 garçons israélites
en outre 259 filles catholiques
300 filles protestantes
65 filles israélites

Les 1106 garçons sont répartis en 7 classes ou années d'études. Les trois premières classes sont subdivisées chacune en trois sections; la quatrième et la cinquième en deux. La sixième et la septième classe ne sont pas subdivisées. L'enseignement est distribué à ces classes de garçons par quinze maîtres, dont huit sont catholiques et sept protestants. Les 654 filles sont aussi partagées en sept classes, dont les quatre premières sont subdivisées en deux sections chacune. L'instruction y est confiée à cinq maîtresses, dont trois catholiques et deux protestantes.

La méthode simultanée est seule employée; elle peut l'être avec fruit, quoique les classes élémentaires soient en moyenne de 90 à 100 enfants, et les classes supérieures de 50, parce que tous les élèves d'une classe sont à peu près de même force et qu'ils ne sont promus à une division supérieure qu'après avoir satisfait à un examen sérieux.

La direction de tout l'établissement est confiée à un directeur protestant et à un sous-directeur catholique. Ce dernier est spécialement chargé de la discipline de l'école et du courant des affaires journalières. Sur toutes les questions intéressant le culte des élèves, les deux chefs de la maison s'entendent entre eux préalablement à toute décision.

Enfin deux maîtres israélites sont chargés d'enseigner l'hébreu aux enfants de leur religion.

Si l'école est mixte quant à l'enseignement des connaissances profanes, il faut se garder de croire que l'enseignement religieux y soit l'objet d'une médiocre sollicitude.

Nous sommes donc en droit de dire que notre système d'une école unique est celui qui donne au meilleur marché la plus grande somme d'instruction, au plus grand nombre d'élèves et dans le temps le plus court possible.

Aussi à dix ans, après quatre ans d'école, nos élèves parlent, lisent et écrivent le français et l'allemand, mettent l'orthographe passablement, savent chiffrer les quatre règles et connaissent les poids et mesures, avec un peu de géographie. A treize ans, après sept années d'école, ils écrivent une lettre de commerce, savent dresser un compte, lever un plan, dessiner un ornement; ils ont en outre reçu quelques notions très élémentaires de littérature française et allemande, de géométrie usuelle, de mécanique, de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Ils savent enfin un peu d'histoire, celle surtout de leur pays. Chaque année, un nombre assez considérable de ces jeunes gens entrent comme apprentis dans des comptoirs ou dans nos grands ateliers industriels. A dix-huit ans ceux qui ont de la conduite et du talent gagnent déjà de beaux appointements.

En se fondant sur les prescriptions nouvelles de la loi, on a demandé la destruction de cet état des choses, qui a pour lui la consécration du temps et l'assentiment universel des familles de Mulhouse. On ne prend pas garde que ce serait forcer la commune à s'endetter pour la construction de nouveaux édifices scolaires, et à dépenser chaque année une somme plus forte pour la rétribution des maîtres, dont le nombre devrait être considérablement accru,

si l'unité de l'école était brisée; ou bien qu'on serait amené forcément à abaisser le niveau de l'instruction et à diminuer les conditions de bien-être des instituteurs.

Mais l'organisation actuelle de l'école est-elle réellement en opposition avec le texte et surtout avec l'esprit de la loi du 15 mars 1850 ? Il est permis d'en douter.

Le conseil académique, nous en avons la ferme confiance, tiendra à autoriser la ville de Mulhouse à conserver son école mixte à titre d'école communale unique.

Mulhouse, le 12 novembre 1850, le maire Emile Koechlin

A M Mulhouse R I Ba2